

Extrait du Registre des Délibérations

Direction Générale des Services
Service des Assemblées
et de la Réglementation
SF/MR

du Conseil Communautaire

====

SEANCE DU JEUDI 08 NOVEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le jeudi huit novembre à 18 h 00, les Membres du Conseil Le Mans Métropole, sur convocation et ordre du jour adressés et affichés le 2 novembre 2018 sont réunis Salle Forum des Quinconces, sous la présidence de M. LE FOLL, Président.

Sont présents : M. S. LE FOLL, M. J-F. SOULARD, M. C. ROUILLON, Mme C. GOUHIER, M. G. LEPROUST, Mme C. POUPINEAU, M. G. JOSSELIN, M. S. GUY, M. T. COZIC, Mme R. KAZIEWICZ, M. M. MORTREAU, Mme F. DUBOIS, M. O. BIENCOURT, M. R. BATIOU, M. P. DELPECH, M. C. JEAN, M. Y. CALIPPE, Mme F. PAIN, Mme A. BESNARD, Mme C. BRULÉ-DELAHAYE, Mme M. KARAMANLI, Mme I. SÉVÈRE, M. C. COUNIL, Mme S. MOISY, Mme V. RIVRON, M. A. PIGEAU, M. Y. BROCHARD, Mme I. PIVRON, M. L. NOGUÈS, M. M. VICTOR, Mme A. PICHON, Mme C. LEBATTEUX, Mme C. BOUCHÉ, Mme C. BABILLOT, Mme M. SIOPATHIS, M. D. LE BARS, M. J. EGBERT, Mme S. LUSSON, M. G. CHALUMEAU, Mme E. ANDRE, M. G. GUIBERT, M. J-Y. LECOQ, Mme D. AUBIN, M. J-L. FONTAINE, M. P. PAUMIER, Mme J. LEMAITRE, M. S. CHEVALLIER, M. T. TOUCHE, Mme I. LEBALLEUR, M. C. LORIOT, M. P. LÉBOUCHER, M. P. PORTE, M. Y. GOULETTE, M. F. BRETEAU, M. J. LE BOLU, M. M. POLLEFOORT, M. J. MARCHAND, M. F. EDOM, Mme C. N'KALOULOU, Mme P. CHARTON, M. T. SAMAIN, Mme E. DEBOST, M. S. LOPES, M. E. COCHET, M. J. GOUFFÉ.

Absents et représentés : M. G. LEPROUST, M. A. BRAUD, M. Y. CALIPPE, Mme M. KARAMANLI, M. C. COUNIL, Mme A. PEROT, Mme C. MORANÇAIS, M. G. FAVENNEC, Mme C. CHEVALIER, Mme C. HEULOT, Mme J. PEDOYA, Mme C. N'KALOULOU, M. S. LOPES.

Absents et excusés : Mme M. SCHIAPPA, M. K. EDOM.

Votes par procuration :

M. G. LEPROUST a donné pouvoir à Mme C. BOUCHÉ après son départ
M. A. BRAUD a donné pouvoir à Mme I. SÉVÈRE
M. Y. CALIPPE a donné pouvoir à M. J-F. SOULARD jusqu'à son arrivée
Mme M. KARAMANLI a donné pouvoir à M. O. BIENCOURT après son départ
M. C. COUNIL a donné pouvoir à M. S. LE FOLL après son départ
Mme A. PEROT a donné pouvoir à M. A. PIGEAU
Mme C. MORANÇAIS a donné pouvoir à Mme V. RIVRON
M. G. FAVENNEC a donné pouvoir à M. M. VICTOR
Mme C. CHEVALIER a donné pouvoir à M. E. COCHET
Mme C. HEULOT a donné pouvoir à M. S. CHEVALLIER
Mme J. PEDOYA a donné pouvoir à Mme C. POUPINEAU
Mme C. N'KALOULOU a donné pouvoir à Mme F. DUBOIS après son départ
M. S. LOPES a donné pouvoir à M. C. COUNIL après son départ

M. Marcel MORTREAU remplit les fonctions de Secrétaire.

Le Procès-Verbal de la séance du 27 septembre 2018 est approuvé.

Les Membres ci-dessus désignés ont signé au Registre après délibération en séance.